N° 25

jay lu a lacademie Lavant derniere Seance

une observation sur la rage; qui mavoit ete adressee

depuis quelque temps par m. Gorion chirurgien des

haras du Roy a chambord; chargé par lacademie de

luy en Rendre compte je vais le faire en peu de mots.

m. Gorion fut mandé le 17. 7bre. 1783 pour voir une femme

qui venoit destre mordue au doigt du milieu et a

Lannulaire de la main droite; ainsy que lavant bras

gauche par un asne qui luy mesme avoit ete mordu

trois Semaines auparavant par un chien fortement

Soupconé de rage; lâne est mort le Lendemain

daucun Signe de rage, Rendant le sang par la bouche

et par le nez. m. Gorion proposa le cautere actuel son avis

eut peine a prendre; enfin le gonflement et la douleur

de lavant Bras devenant considerables malgré les

ARC 47 n° 102

les Sarignées et les Relachants; le malade se soumit

\+ au traitement proposé ++ Le lendemain au soir — Mr

Gorion porta le cautère actuel sur toutes les morsures —

de l'avant bras au nombre de six les escarres, elles

couvrit d'un emplâtre vesicatoire bien saupoudré —

et ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ cataplasmes emolliants sur toute

l'extremité; a l'egard des doigts il se contenta —

d'appliquer un emplâtre vesicatoire.

il mit ensuite le malade a l'usage des frictions

et d'une boisson appropriée le traitement a duré

six semaines; et le malade n'a eu aucune attaque

d'hidrophobie; cette observation me paroit d'autant

plus meriter l'attention de l'academie qu'elle vient

a l'appui de celle de M. Sabatier dont Mr Gorion

a été eleve aux invalides/ Favre

le 7 juillet 1785.